

ARTE – 22 mars 2005 – 21 h 35

LES PERES SE VENAGENT (2^{ème} partie)
" In nomine patris" (1 h)
" Ce que veulent les mouvements de pères"

* * * * *

Avertissement : Ce documentaire est composé d'une suite de clips d'entretiens avec des associations de pères, soigneusement sélectionnés et où jamais les liens affectifs avec les enfants n'ont été évoqués, d'extraits de manifestations de pères, de commentaires de personnes toutes classables parmi les féministes extrémistes. Il est parsemé d'épisodes d'une historiette inspirée du Petit Chaperon Rouge dans laquelle le grand méchant loup évoque perfidement et de façon subliminale le père.

L'idéologie de l'émission s'appuie sur un texte marginal anti-père cité en remerciements dans le générique : «Autorité parentale conjointe, le retour de la loi du père ». Il est signé de Martin Dufresne et Hélène Palma et est paru dans « Nouvelles questions féministes – revue internationale francophone » volume 21 n°2 (sept 2002 : http://chiennesdegarde.org/imprimersans.php3?id_article=231

Lire également le **dossier minitel ARTE**, tout aussi partisan et scandaleux : http://www.arte-tv.com/fr/histoire-societe/Quand_20des_20p_C3_A8res_20se_20vengent/813588.html

* * * * *

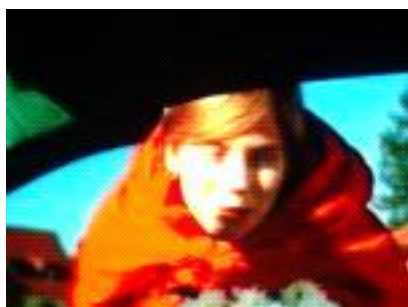
Andrea Fies – ARTE

Intéressons-nous pour l'instant aux mouvements de pères. Ils sont minoritaires, mais ils constituent un réseau efficace qui organise des actions spectaculaires. Leurs sujets de prédilection : l'exploitation, les discriminations, les inégalités hommes / femmes.

Voyons tout de suite avec "In nomine patris" ce que veulent au juste ces mouvements de pères.



Clip Le petit chaperon rouge – 1°



Clips associations de pères



Yannick Demers – Hommes contre le patriarcat (Québec)

En fait, sous le masque des pères se cachent les intérêts des hommes.

(NOTE - Yannick DEMERS est candidat au Baccalauréat en Travail social, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et membre du groupe Hommes contre le patriarcat, dont le site est antipatriarcat.org

Voici comment il décrit ce collectif : "Le collectif Hommes contre le patriarcat est un groupe affinitaire pro-féministe radical, contre le patriarcat et la différenciation sexuelle/genrée, dans une perspective anti-capitaliste, anti-État, anti-racisme ; bref contre tous les systèmes d'oppression."

Yannick Demers se définit depuis plusieurs années comme un chansonnier anarchiste.) (Copié sur <http://sisyphe.org>)



Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)

Ce qu'on appelle les mouvements de pères, c'est disons la branche paternelle du mouvement "masculiniste" (?!). Le mouvement "masculiniste", c'est un mouvement de résistance à l'égalité, c'est un mouvement de défense des privilèges masculins traditionnels et d'extension des privilèges masculins à de nouveaux privilèges. C'est un mouvement de droite, comme il y a eu des mouvements de droite dans les enjeux raciaux par exemple. Il y a eu le Klu-Klux-Klan qui a défendu les privilèges des blancs lorsque les noirs ont commencé à avoir eu des droits. On voit aujourd'hui les femmes et les enfants se voir reconnaître des droits par la société et, les privilégiés d'hier, et de demain malheureusement, s'organisent.

**Prof. Jean-Yves Hayez – Pédopsychiatre (Bruxelles)**

Et donc, le "masculinisme", il va surtout, au nom de l'égalité des droits, il va surtout créer subtilement des lois qui apparaissent égalitaires mais qui *de facto* vont redonner aux hommes plus de pouvoir, alors entre-autres les "masculinistes" veulent reprendre le pouvoir sur les enfants.

Les "masculinistes", je crois finalement, que ce sont des hommes qui n'aiment pas tant que ça leur enfant ! Ce qui leur importe, c'est surtout que leur femme ou leur ex-femme n'ait pas plus de droits qu'eux.

**Clip Associations de pères****Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)**

Les personnes qui achètent la nourriture, les personnes qui paient le loyer, les personnes qui paient le médecin, les médicaments, qui achètent les bottes d'hiver, qui ..., qui s'occupent finalement des besoins réels des enfants, sont des personnes qui sont discriminées dans ce systèmes où les familles sont si peu soutenues. Et ce sont très majoritairement les mères.

Et ce sont très majoritairement les mères par choix des pères qui réclament très rarement la garde physique et qui paient très rarement la pension alimentaire. Ici, au Canada, c'est 20% seulement des pensions alimentaires qui sont payées au complet et en montant suffisant pour subvenir aux besoins des enfants après une rupture. Alors non, les gens n'ont pas du tout, loin de là, et surtout les mères, n'ont pas du tout atteint les privilèges qui sont ceux des pères.

Moi, quand je me promène à Montréal ou à Québec, je regarde qui attend l'autobus et qui passe en voiture. C'est peut-être la preuve de à quel point les hommes sont au pouvoir. Ils conduisent leur BMW et passent très rapidement devant l'arrêt d'autobus où une femme attend avec ses enfants, surchargée de cabas et d'emplettes.

Clip Le petit chaperon rouge – 2°**Clips associations de pères****Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)**

A mesure que les associations de femmes et les mouvements pour la justice sociale ont réussi à obtenir des mesures de soutien social pour les familles défavorisées qui sont très souvent les familles qui ont vécu une rupture, les pères, certains pères en tout cas, les plus envieux, ont réclamé que l'on tienne pour acquis que les pères s'occupaient autant des soins aux enfants que les mères. Avant la rupture et après la rupture. Ils ont donc réclamé que soit instituée la garde partagée comme règle, comme norme, comme référence pour toutes les questions d'attribution de privilèges comme les déductions fiscales, les allocations logement, la pension alimentaire bien sûr. C'est-à-dire que si le père est présumé s'impliquer autant dans le soin des enfants que la mère, eh bien à ce moment-là, la pension alimentaire disparaît. C'est très payant. C'est énormément d'argent. C'est énormément de déductions fiscales. Ce sont l'accès à des logements dans des circonstances où il devient très difficile d'avoir accès à des logements modiques. Moi, je connais des hommes qui, sans s'occuper autant de leurs enfants que la mère, profitent de logements subventionnés, profitent d'une assistance sociale parce qu'ils ont obtenu que la société les considère comme un parent en garde partagée.

Yannick Demers – Hommes contre le patriarcat (Québec)

Finalement, ils se présentent comme des défenseurs de la veuve et de l'orphelin, les femmes étant, ... étant un peu les loups et eux des chaperons rouges.

Clip Le petit chaperon rouge – 3°**Clips associations de pères****Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)**

Les "masculinistes" vont instrumentaliser la souffrance masculine à partir du principe implicite qu'un homme ne devrait pas souffrir à cause d'une femme. C'est jamais dit en tant que tel mais on traite la souffrance masculine comme un scandale. C'est quand même assez frappant, c'est comme si la souffrance des femmes était normale et la souffrance masculine, elle, était un crime de lèse-majesté. Alors on joue évidemment sur les cordes sensibles du public, mais en même temps on fait passer le message que eux, dominants, ont perdu des droits et c'est pas normal. Donc, on va suggérer évidemment que cette souffrance là est injustifiée et qu'il suffirait de changer ceci ou cela à la loi.

Clips associations de pères**Prof. Maurice Berger – Pédopsychiatre (Saint-Etienne)**

Il y a des pères, c'est clair, qui ne supportent pas du tout que leur compagne s'éloigne d'eux, qui ne supportent pas la séparation et qui vont tenter de maintenir une emprise par la demande de la résidence alternée ou qui vont essayer de faire souffrir leur ex-compagne à l'endroit où ça fait le plus mal, c'est-à-dire au niveau de la relation mère-bébé.



(NOTE – Maurice BERGER milite intensément contre la résidence alternée avant l'âge de six ans. Il est hostile à ce qu'un bébé puisse dormir chez le père. Pour des enfants de 3 à 6 ans, Il ne préconise qu'un w.e. sur deux et des vacances de quinze jours au maximum chez le père.)

Jean-Yves Hayez

On va voir aussi que un certain nombre de ces "masculinistes" quand l'enfant est chez eux, eh bien ils le confient à leurs propres parents ou bien ..., enfin, ils s'en occupent pas si bien que ça ! Mais ce qui compte, c'est d'avoir gagné et que surtout la femme n'apparaisse pas comme ayant un centième de pouvoir en plus qu'eux. Il y a même un certain nombre de ces "masculinistes" qui font, ... enfin, qui exigent une garde alternée, mais quand elle est décidée par un tribunal, ben, ils n'appliquent pas. Mais ils laissent quand même l'enfant chez la mère. Mais ils ont alors le pouvoir de laisser la mère avec beaucoup plus d'incertitudes, de ne jamais très bien dire quand ils vont venir prendre l'enfant ou pas le prendre, hein ! Et alors ils ont aussi des victoires financières parce qu'ils n'ont plus de pension alimentaire à payer et donc ils ont bien embêté leur femme. ça c'est intéressant. C'est ça le "masculiniste". Mais ces "masculinistes" là, qui sont souvent des intellectuels, puissants, avec des bons statuts dans la société, ils giflent pas leur femme, hein. Ils se servent d'armes bien plus redoutables pour mettre leur ex-épouse K.O.

**Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)**

Un des éléments les plus dangereux des revendications "masculinistes", c'est celui d'accorder un droit de veto à des hommes, à tous les hommes, du moment qu'ils sont pères, sur les choix de mobilité des femmes.

Il y a des femmes qui doivent échapper à des hommes violents. Il faut pas se le cacher. Y'a des femmes qui doivent, pour obtenir un salaire décent, déménager, aller vivre dans une autre ville. Les pères désireux d'entraver la liberté des femmes se servent actuellement des tribunaux et obtiennent assez facilement des restrictions à cette mobilité là.



Clip Le petit chaperon rouge – 4°

Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)

Lorsqu'une femme divorce, elle devient doublement marginalisée et devient une cible facile pour des mouvements de droite comme le lobby "masculiniste". On va facilement attribuer à l'absence du père des effets pervers qui sont dûs en fait à la pauvreté qui est due au fait que les pères refusent de payer la pension, et refusent de soutenir réellement leur ex-famille.

Clips associations de pères

Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)

Donc les mères autonomes, les mères qui composent finalement avec un certain égoïsme masculin et qui élèvent quand même des enfants sont tout de suite traitées comme des monstres et très facilement on leur lance la pierre, entre-autres en s'appuyant sur la longue tradition de la psychologie, de ..., des mères, comme si les pères ne pouvaient avoir qu'une influence favorable, alors que des recherches démontrent au contraire que la violence exercée par les pères a des effets extrêmement délétères sur la future délinquance des enfants et sur leurs problèmes psychosociaux.

Clips associations de pères



Clip Le petit chaperon rouge – 5°



Clips associations de pères



Prof. Maurice Berger – Pédopsychiatre (Saint-Etienne)

Je ne sais pas pourquoi ces hommes ont, euh ..., vivent la séparation comme un abandon insupportable. Euh, ce que je sais, c'est que, bien avant la loi de mars 2002, j'avais vu un certain nombre de femmes venir me dire qu'elles avaient été menacées, menacées de mort, ou que le père menaçait de se suicider en tuant son enfant, au moment de la séparation, si elles partaient ou si elles n'acceptaient pas la résidence alternée, et elles avaient été tellement menacées qu'elles n'avaient pas osé le dire au Juge. Donc, le Juge des affaires familiales statuait sans connaître cet élément important. Ce n'est heureusement pas le cas de toutes les situations mais c'est plus fréquent qu'on le croit.



Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)

Des enquêtes faites au Québec, au moment où on tenait encore compte des motifs pour lesquels le divorce était demandé, ont établi que plus de 55% des divorces demandés par des femmes l'étaient pour violences physiques et psychologiques.

Une violence dont on sait qu'elle s'accroît au moment de la séparation et de la rupture.

Gene Feder – Chercheur Unité «Violences conjugales » (Londres)

Les recherches menées ces dix dernières années sont très claires sur ce point. On a observé, ... on a observé le niveau de violence existant dans les relations hommes – femmes alors qu'ils vivent encore ensemble, qu'ils soient mariés ou en union libre.

Il est fréquent que ces relations comportent déjà un certain degré de violence ou d'abus. Mais inmanquablement ou presque, lorsque la femme quitte l'homme, et cela peut lui prendre des années avant qu'elle en soit capable, les risques encourus par cette femme augmentent. Cela a été vérifié en Amérique du Nord comme en Europe. Et ce risque, c'est celui d'une amplification des violences subies. Ce qui fait que vous avez bien plus de chances d'être grièvement blessée par votre partenaire ou votre mari une fois que vous avez quitté la relation que si vous étiez restée avec lui.

Et cette menace va persister, pas seulement quelques jours ou semaines, mais des mois, des années pendant lesquelles l'homme va sans cesse chercher des occasions pour violenter son ex-épouse, son ex-compagne.



Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)

Et ça peut arriver très tard, et ça peut arriver même lorsque le père a eu obtenu la garde des enfants. Il faut bien comprendre que, souvent, le père va essayer d'obtenir la garde, des droits d'accès, comme une façon de stabiliser le couple et d'empêcher la rupture. Encore récemment, au Canada, un homme a tué ses deux enfants dont il avait obtenu la garde, parce que finalement il se retrouvait dans une situation où il n'avait pas récupéré le contrôle sur sa conjointe et où il était incompétent pour s'occuper de ces enfants là, parce qu'il n'avait jamais fait le travail avant la rupture.

Voix off ARTE : (pendant ce temps, le vilain Mr « méchant loup » entre chez mère-grand » - **le petit chaperon rouge 6°**)

En Europe, la violence conjugale est la première cause de mortalité pour les femmes de 16 à 44 ans. Chaque jour au moins, deux femmes y meurent sous les coups de leur partenaire.

En Allemagne, trois femmes sont tuées tous les quatre jours par leur mari ou compagnon.

En France, une femme tous les cinq jours. Dans 70% des cas, la femme vient de rompre. Et contrairement à une idée répandue, l'agresseur n'agit pas sur un coup de sang. Bien souvent, ces meurtres sont prémédités.



Yannick Demers – Hommes contre le patriarcat (Québec)

On a un groupe d'hommes qui s'appellent les blacks-shirts et qui font des interventions d'intimidation directe auprès des femmes qui se sont séparées et qui ont la garde des enfants. Ils arrivent masqués avec des bandanas, des cagoules, tout habillés en noir, à peu près comme les milices nazies. Et puis donc, ils vont aller intimider directement les femmes pour finalement leur donner des répercussions négatives à cette séparation là.



Voix off ARTE : (pendant ce temps : clip manifestation bruyante de pères)

La violence des groupes "masculinistes" aujourd'hui déborde la sphère privée. Au harcèlement physique intime que vivent une « majorité » de leurs ex-conjointes, les membres des lobbies des pères ajoutent une violence symbolique contre la société toute entière. Et cela va bien au-delà des manifestations hautes en couleurs que nos télévisions filment complaisamment.



Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)

On a vu des palais de justice être aspergés de fumier liquide par des "masculinistes" américains, des bombes exploser en Australie devant des maisons de juges. On a vu le Premier Ministre Britannique être aspergé de farine, on a vu des avocats être agressés, ici à Montréal. Un "masculiniste" qui était particulièrement violent a agressé à la matraque l'avocat de son ex-conjointe. Et bien sûr, c'est une violence qui reflète la violence secrète que vivent les conjointes et les enfants dans bien des cas, de ces hommes-là.

Clips associations de pères



Yannick Demers – Hommes contre le patriarcat (Québec)

Donc, ils vont aller intimider ces femmes-là, vont aller les menacer, leur nuire, en disant que ce sont elles qui mènent un combat contre la justice et que eux, grands justiciers, vont s'assurer de les remettre à leur place.

Clip Le petit chaperon rouge – 7°

Julian Baggini – Philosophe, The Guardian (London)

Je crois que les hommes n'ont jamais réellement accepté le message essentiel du féminisme. Et certains mouvements de pères en sont la preuve. Il y a des hommes qui n'ont jamais vraiment admis que les femmes soient libres de décider de leur vie. Ils sont furieux quand ils s'aperçoivent que les femmes peuvent divorcer si facilement.

Clips associations de pères**Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)**

Le père sert d'alibi moral à l'homme, et à l'homme qui veut préserver les privilèges qu'il tire de son rapport de couple. Il faut bien comprendre que lorsque un homme est acculé au divorce parce que la femme a le droit de divorcer, il perd une ménagère, une bonne, une cuisinière, une maîtresse, une infirmière, etc, etc.

Un homme qui pensait être entretenu jusqu'à la fin de ses jours par le travail gratuit de sa conjointe doit soudainement retrouver une responsabilité dont il ne veut pas. Et il réclame actuellement à la société que ses prérogatives viriles soient protégées et je pense que l'enfant est instrumentalisé dans cette bataille-là qui est menée essentiellement contre les droits des femmes.

Brigitte Schwoerer – Juge aux affaires familiales (Paris)

Effectivement, il nous arrive de constater que le fait de demander une résidence alternée, pour le père j'entends, ou de demander une résidence chez lui, parce que ça existe aussi, donc une résidence chez le père, euh ... provient du fait de maintenir l'épouse, la compagne, dans une certaine terreur, si je peux dire. C'est-à-dire, on entretient la terreur qu'on faisait un petit peu régner avant. Euh, Moi, c'est moi qui obtiendrai l'enfant, c'est pas toi. Tu as voulu mettre fin à la, ... à notre vie commune, tu vas voir ce que tu vas voir.

**Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)**

C'est comme si on supprimait le droit au divorce, pratiquement. On enlève aux femmes le droit de se soustraire à l'autorité du père des enfants, sous prétexte que c'est dans l'intérêt de l'enfant, ce qui est absolument faux.

Clip Le petit chaperon rouge – 8°

Voix off ARTE (pendant ce temps, Clips associations de pères)

Poussant jusqu'à l'absurdité leur logique d'égalité, des "masculinistes" revendiquent une part égale dans l'enfantement.

Au nom du père, voilà qu'ils remettent en cause le droits des femmes à disposer de leur corps. Aux Etats-Unis et au Canada, ils réclament déjà un droit de co-décision en matière de grossesse et d'avortement.

En Europe, ils en sont pour l'heure à la réappropriation symbolique de la grossesse. Cette affiche placardée dans tout Hambourg fait la fierté d'une association de pères allemands.

Prof. Maurice Berger – Pédopsychiatre (Saint-Etienne)

Il y a une différence entre un homme et une femme et que ... Je trouve que les associations des pères essayent de dire, en tous cas un certain nombre de pères, qu'une homme et une femme ça n'a pas tellement de différence. Les femmes ont un utérus. Elles ont la capacité d'être enceinte et elles ont la capacité d'allaiter et les hommes n'auront jamais cela. Alors, euh, eh bien, ils ne peuvent pas régler ce problème de différences irréductibles en, en disant que, la grossesse ils y participent à 50/50. Ce n'est pas vrai !

Clips associations de pères

Alain Lipietz – Député Européen Vert (Bruxelles)

En décembre 99, je reçois une carte postale postée d'Italie. D'un côté y avait un dessin, un garçon italien avec santiago, jeans, gilet, posant la main d'un air paternaliste, sur le ventre de sa copine en disant là..., et puis il y avait une légende :

(Note : M. Lipietz lit alors une feuille ordinaire de format A4)

« Là, il y a notre bébé, qui a le droit de vivre, comme sa maman. Moi son père, j'ai une responsabilité, j'ai des devoirs envers lui... »

Une carte postale propagande pour que les garçons italiens ne mettent pas les filles enceintes sans assumer la suite des opérations, leur responsabilité vis-à-vis de l'enfant.

Et puis on tourne la carte. Alors c'est là que le texte est extraordinaire, et doit être cité (Note : M. Lipietz lit alors la feuille de format ordinaire A4)

« Dans la perspective d'un bon travail pour l'an 2000, nous attendons que dans votre activité parlementaire vous oeuvriez aussi pour les valeurs de la dignité humaine (on ne peut pas être contre) parmi lesquelles le droit des pères vis-à-vis des enfants conçus. »

Pas les devoirs ! Les droits !



Donc ce geste que j'avais pris pour un geste de tendresse de l'homme qui pose sa main sur le ventre de la femme, c'est en faite le geste du mac, le propriétaire du corps de la femme, qui renvoie a un très vieux modèle d'origine latine mais qui est dans le Code de Napoléon, qui considère que le bébé, ou plus exactement l'embryon est : « Le produit du père ». Le fruit du père.

Bruno Quintavalle – Avocat (Londres)

Steven est un jeune homme dans la petite amie était tombée enceinte de ses œuvres. Mais elle ne voulait pas garder l'enfant. Comme il s'opposait à ce qu'elle avorte, il a fait passer l'affaire devant les tribunaux. Il espérait ainsi créer suffisamment de pression sur sa petite amie pour lui faire changer d'avis. Ce faisant, il lui montrait aussi combien il tenait à elle et à leur bébé. C'est ainsi qu'il a contacté l'association Pro-life Alliance et que nous l'avons aidé à porter l'affaire devant les tribunaux.



Steven était extrêmement préoccupé par la place des pères dans le droit anglais et son combat, il l'a aussi mené pour revendiquer un droit de regard des pères sur ce qu'il peut advenir de leur bébé pendant la grossesse de leur compagne.

Alain Lipietz – Député Européen Vert (Bruxelles)

Voilà. Alors dans certains pays, on est en train d'ailleurs d'aller plus loin.

Puisque je devrai payer, de mon argent, un enfant que j'aurai fait involontairement, eh bien, je dois avoir le droit d'interrompre ou d'interdire l'interrompre une grossesse à laquelle j'ai participé.

Alors là, encore, c'est complètement scandaleux. Parce que le ventre c'est celui des femmes. C'est pas pour un sperme qui s'est promené (*large mouvement des bras de Mr Lipietz*) indûment, rétro, en dehors des canaux dans lesquels la contraception a essayé de le contraindre, que brutalement la paternité biologique permet un contrôle sur le ventre des femmes. Ça, c'est totalement scandaleux !

Clip Le petit chaperon rouge - 9° (mort du loup)**Clips associations de pères****Voix off ARTE**

« Hors caméra, Monsieur nous avouera qu'en fait, le terme utilisé c'est : « les salopes », d'où le rire de ses camarades, soulagés sans doute que le vilain mot n'ait pas été proféré.

Le loup démasqué, peut être est-il temps de reprendre la parole, nous la « majorité silencieuse ». In nomine partis – Au nom du père.

**Martin Dufresne – Collectif masculin contre le sexisme (Montréal)**

Je pense que c'est très important que les pères qui font réellement, il y en a, le travail parental à égalité avec leur conjointe commence à prendre la parole et réclament de ne pas voir le " lobby masculiniste " parler au nom de tous les pères ou au nom de tous les hommes, ce qui est absolument faux.

Yannick Demers – Hommes contre le patriarcat (Québec)

Ce qu'on appelle les nouveaux pères, j'en suis un personnellement. Je m'occupe de ma fille et je connais beaucoup d'autres jeunes pères qui s'occupent de leurs enfants et puis ce sont pas ces hommes-là qui vont dire que le féminisme est allé trop loin, au contraire, ils vont dire que c'est grâce au féminisme qu'ils peuvent s'occuper de leurs enfants aujourd'hui, qui peuvent ne plus avoir l'impression d'être des pourvoyeurs, d'être des patriarches, mais qui peuvent tout simplement s'occuper de leurs enfants avec leur conjointe. Et je pense que il est plus que temps que ces hommes-là prennent la parole et disent aux "masculinistes" conservateurs : Vous ne parlez pas pour nous autres et puis on en a marre finalement, nous on veut continuer avec les femmes par le chemin, et puis c'est pas vos vieux discours conservateurs qui vont nous arrêter.

(Suit : le générique (voir p.10))

DEBAT**Andréa Fies - ARTE**

Je me tourne à nouveau vers nos invités : Dr Susanne Heynen, Directrice du bureau de l'enfance de Karlsruhe, Yves Lambert, directeur de SOS femmes accueil.

A la fin du documentaire, un père dit qu'il ne voudrait rien avoir à faire avec ces « activistes ». Pourquoi ont-ils un tel succès ?

**Yves Lambert - directeur de SOS femmes accueil**

Ben, écoutez. Ils ont pas l'air attendrissant ces pères ? Qui poussent des poussettes, qui changent leurs enfants. En tous cas c'est ce qu'ils prétendent... Probablement peut-être si un certain nombre le faisait, s'ils avaient le temps en rentrant du travail, si même les enfants étaient pas déjà couchés. Et c'est vrai, quand on les entend, on pourrait les prendre pour des nouveaux pères, c'est-à-dire ces pères qui prennent en charge leurs enfants de sorte de soulager la mère réellement et dans le cadre d'une égalité de droit. C'est évidemment pas de ça qu'il s'agit. Il est hors de question de confondre ces pères-là, les "masculinistes" qui n'ont qu'un seul objectif, c'est de reprendre le pouvoir.

**Andréa Fies - ARTE**

Madame Heynen, ces pères dont Monsieur Lambert vient de nous parler, et ceux qu'on voit dans le documentaire, ce sont deux catégories, non ? Est-ce qu'on peut les comparer ? (*sourire marqué de Andréa Fies*)

Susanne Heynen - Directrice du bureau de l'enfance (Karlsruhe)

On peut toujours les comparer, mais à mon avis, il y a des différences considérables entre les vrais papas qui ont un lien sincère, authentique avec leurs enfants, qui s'occupent de leurs enfants, qui jouent avec eux, qui les consolent le cas échéant, et les hommes que l'on voit dans le film et qui en fait, veulent réduire le montant de la pension alimentaire, veulent avoir un « accès » à l'enfant, veulent revendiquer des « droits ». Où est-ce que vous entendez parler de lien, de chaleur, d'amour vis-à-vis de l'enfant dans tout cela

**Andréa Fies - ARTE**

Vous connaissez bien ces mouvements de pères, comment se présentent-ils à l'opinion ?

Susanne Heynen - Directrice du bureau de l'enfance (Karlsruhe)

Oui, effectivement. Je les ai vu souvent. Ils sont très bien représentés, très bien structurés en Allemagne. Ils viennent à différentes manifestations et, en fait, c'est la même démarche que ce qu'on a vu là. C'est assez agressif et ils présentent en fait leurs exigences et vous ne sentez vraiment pas d'intérêt sincère pour l'enfant.

Andréa Fies - ARTE

Pas d'intérêt sincère donc !

Mais ces activistes, ces pères disent qu'ils se battent pour le bien de l'enfant.

Qu'en pensez-vous ?

Yves Lambert – Directeur de SOS femmes accueil

Non, ils instrumentalisent leurs enfants pour atteindre leur objectif qui est de continuer à entretenir des relations avec la mère et à garder un pouvoir sur elle, un contrôle et l'emprise qu'ils avaient pendant leur vie «matrimoniale ». Ce qu'ils ne supportent pas, c'est le fait que la mère soit partie et qu'elle ait divorcé. Alors, qu'ils aient un intérêt pour leur progéniture, d'une certaine façon oui, mais c'est sûrement pas un intérêt affectif. En tout cas, ce qui les intéresse c'est évidemment un intérêt fiscal et puis en prise sur, euh ... , le contrôle sur la mère.

Andréa Fies - ARTE

S'ils veulent garder le contrôle sur la mère comme vous le dites, ça signifie qu'en fait ils se battent contre l'émancipation de la femme ?

Yves Lambert – Directeur de SOS femmes accueil

Ah oui, bien sûr ! C'est un retour en arrière. Ils sont totalement réactionnaires. Je pense qu'ils souhaiteraient un retour en , je ne sais pas en quelle année, mais voilà. En France, en 1970, jusqu'en 1970, pardon, les parents naturels qui avaient donc un enfant naturel ; le seul père avait l'autorité parentale. C'est probablement cette situation-là qu'ils regrettent.

Andréa Fies - ARTE

Et donc, ces mouvements de pères n'admettraient absolument pas de se retrouver relayés au second plan ?

Susanne Heynen - Directrice du bureau de l'enfance (Karlsruhe)

Oui, mais surtout ils refusent tout droit aux enfants en général, et à leurs propres enfants. Ce qu'ils véhiculent, c'est un message à deux niveaux, et deux niveaux plutôt ambivalents, puisque d'un côté ces activistes disent « nous sommes un mouvement de pères et nous le faisons par amour paternel », mais d'un autre côté, ils ajoutent et si une femme s'en va, il est tout à fait compréhensible et légitime que le pauvre homme qu'elle quitte tue sa femme et ses enfants.

Vous appelez ça de l'amour vous ?

Andréa Fies - ARTE

Oui, mais alors dans ces conditions, ces mouvements de pères, qu'est-ce qu'ils apportent au juste ?

Si on prend le droit familial, le droit de garde dont nous parlons ce soir, qu'est-ce qu'ils apportent au juste ?

Susanne Heynen - Directrice du bureau de l'enfance (Karlsruhe)

En fait, rien de bon.

Car, voyez-vous, il y a une très belle idée qui est celle de la garde partagée, alternée entre les deux parents, pour le bien de l'enfant. Et ces activistes dénaturent cette idée en en faisant une lutte de pouvoir qu'ils mènent jusque devant les tribunaux.

Andréa Fies - ARTE

Nous avons vu dans le documentaire qu'ils étaient minoritaires. Pourquoi ont-ils un tel succès ?

Susanne Heynen - Directrice du bureau de l'enfance (Karlsruhe)

Je ne sais pas. On pourrait risquer une explication, ce serait par exemple que quand on aura le temps de s'organiser et de se structurer parce qu'on n'est pas obligé de tout faire, de gagner de l'argent, de s'occuper des enfants et de régler toutes les petites choses qu'il faut régler dans la vie de tous les jours, eh bien, on peut œuvrer à son succès, être présent sur Internet également, et tout cela.

Andréa Fies - ARTE

Autrement dit, s'il n'existe pas de mouvements de mères c'est parce que les femmes n'ont pas le temps !

Susanne Heynen - Directrice du bureau de l'enfance (Karlsruhe)

Peut-être bien.

Andréa Fies - ARTE

Yves Lambert, je vous remercie.

Pour en savoir plus sur le sujet de cette soirée Thema, je vous invite à consulter notre dossier sur internet.

L'adresse : www.arte-tv.com

Une information encore pour ceux d'entre-vous qui auraient aussi aimé voir la situation inverse, ARTE consacrera une prochaine soirée Thema à des portraits plus réjouissants de nouveaux pères.

Nous verrons alors comment ils assument leurs responsabilités et la nouvelle répartition des rôles au sein de la famille.

Merci de nous avoir suivi. Bonne soirée. A bientôt.

Générique

QUAND LES PERES SE VENAGENT
Wenn Väter sich rächen

In nomine patris
«Ce que veulent les mouvements de pères »

Co-production LA BASCULE / NDR
En collaboration avec ARTE, Filmtank, FR3 LCA, Lichtpunt, Images Plus

Avec le soutien de :
Centre national de la cinématographie – COSIP
Communauté urbaine de Strasbourg
Conseil régional de Lorraine
Conseil régional d'Alsace
DRAC Alsace – Lorraine
Procirep
Angos

Un fil de Myriam Tonelotto et Marc Hansmann

Chargés de production :
Emmanuelle Vincent – La Bascule
Wolfgang Krämer – NDR

Montage : Marc Hansmann

Remerciements :
Hélène Palma, Martin Dufresne
«Autorité parentale conjointe, le retour de la loi du père »

Producteur ; Lino Tonelotto – LA BASCULE

Chargées de programme
Ulrike Dotzer – NDR
Pascale Cornuel – ARTE GEIE

Dossier internet : Nicola Hellmann